

L'INSHEA et la transition vers le libre accès : un regard transversal HAL documentation-recherche

Retour sur la genèse du portail HAL-INSHEA, l'accompagnement des déposants et aperçu des développements futurs du portail.

L'INSHEA¹ forme les acteurs de l'accompagnement et de l'accessibilité éducative, sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité.

Installé sur le site de l'ancienne École de plein air de Suresnes, l'Institut est membre associé de l'Université Paris Lumières (UPL). Sa mission s'organise autour de trois pôles : Formation, Ressources, Recherche. C'est le partenariat entre ces deux derniers pôles qui est à l'origine du déploiement d'un portail HAL destiné à valoriser les publications des chercheurs et formateurs de l'établissement.

MISE EN PLACE DU PORTAIL

Lancé officiellement en octobre 2018, le portail HAL-INSHEA² est l'aboutissement d'un projet mené à partir de 2016 par le Centre de ressources documentaires et le Grhapes³ avec l'appui de la direction. En pratique, le portail est alimenté depuis fin 2017 par les membres du Grhapes. Il a été convenu que chacun signalerait sa production scientifique dans HAL et qu'il n'y aurait pas de dépôt réalisé à la place de l'auteur par le Centre de ressources.

Pour accompagner les chercheurs, l'administratrice du portail vérifie chaque dépôt afin d'assurer l'homogénéité des métadonnées saisies et propose des sessions de formation personnalisées. Conçues au départ sous forme de « café-dépôt HAL co-animé par l'administratrice du portail et une ingénieure de recherche », ces formations se présentent désormais sous la forme d'un atelier individuel, faute de trouver des créneaux pour une formation à plusieurs. Cet accompagnement a permis de toucher près d'un tiers des chercheurs de l'établissement, sachant qu'une partie d'entre eux étaient déjà familiers de HAL.

PREMIÈRES OBSERVATIONS

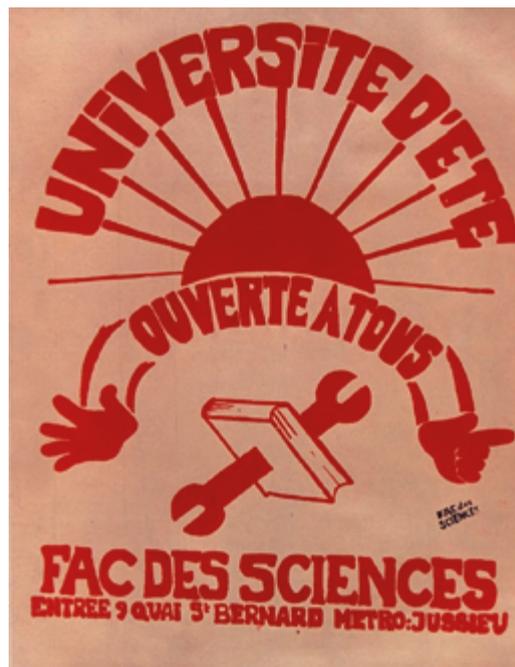
Le principal défi rencontré lors des formations consiste à faire évoluer les représentations des chercheurs concernant le libre accès. Cela passe par des interventions

dans les réunions du Grhapes afin de démontrer les avantages des archives ouvertes, en particulier par rapport aux réseaux sociaux académiques, et rappeler aux publiants qu'il est préférable de déposer leurs publications au fil de l'eau plutôt qu'au moment du bilan annuel ou de la visite du Hcéres... À ceci s'ajoute un nouvel atout du fait que, depuis début 2018, la liste des publications scientifiques figurant dans le rapport annuel du pôle Recherche est établie à partir des productions signalées dans HAL.

Les chercheurs utilisent désormais le portail depuis plus d'un an et leurs interrogations portent moins sur les modalités pratiques de dépôt que sur des questions juridiques telles que : « Vis-à-vis de tel éditeur, ai-je le droit de déposer telle publication dans HAL ? Quelle version puis-je déposer ? Quid des publications exclues du champ d'application de l'article 30 de la loi pour une République numérique ? ». Des réponses sont apportées au cas par cas et, de manière complémentaire, un bulletin de veille scientifique bimensuel relayant notamment des actualités relatives à la science ouverte permet de faire infuser la culture du libre accès dans les mentalités⁴.

QUELS OBJECTIFS POUR LA SUITE ?

Le portail contient 38 % de documents en texte intégral (25 % au niveau national) et 62 % de références bibliographiques, le but étant bien sûr d'offrir un nombre croissant de publications en texte intégral. Pour ce faire, les formateurs ayant publié dans la revue de l'INSHEA, *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives*⁵, sont invités à déposer leurs contributions dans HAL. De même, la visibilité du portail est renforcée depuis qu'il est moissonné par le portail HAL de



➔ Université d'été ouverte à tous (Fac des sciences) 1968

l'UPL⁶. D'autres chantiers sont en cours, comme celui de rendre la plate-forme HAL conforme aux critères d'accessibilité numérique via un groupe de travail associant le CNRS et l'INSHEA. À plus long terme, est envisagée aussi la gestion des données de la recherche en SHS produites au sein de l'établissement.

AURÉLIE GONO

Responsable du portail HAL-INSHEA/INSHEA
aurelie.gono@inshea.fr

[1] Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés.

[2] hal-inshea.archives-ouvertes.fr

[3] Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité, les pratiques éducatives et scolaires (EA 7287) : inshea.fr/fr/content/recherche

[4] Bulletin interne à l'établissement disponible sur demande.

[5] inshea.fr/fr/content/la-nouvelle-revue

[6] www.u-plum.fr/actualites/468-le-portail-hal-de-l-inshea